

Commune de Saint-Gilles
Service de l'Urbanisme
Madame Catherine Morenvil
Échevine de l'Urbanisme
Place Van Meenen, 39
B - 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le 13/03/2025

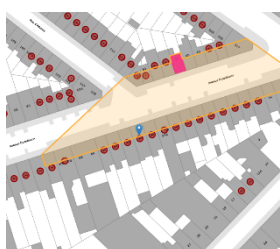
N/Réf. : SGL20473_739_PU
Gest. : TS/CDG
V/Réf. : PU2024-244
Corr: Menia Louis
NOVA : 13/PU/1966934

SAINT-GILLES. Avenue Ducpétiaux, 58
(= partiellement en zone de protection de la maison Art Nouveau au n. 47 de la même rue)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: modifier un châssis et deux fenêtres de toiture
Demande de la Commune du : 17/02/2025

Avis de la CRMS

Madame l'Échevine,

En réponse à votre courrier du 17/02/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 12/03/2025, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (© BruGIS)



Situation de droit et situation de fait, avec indication des éléments à régulariser (documents extraits du dossier)

Façade avant du bien concerné par la demande (photographie extraite du dossier)



Avis

Les modifications dont la régularisation est demandée par rapport au permis délivré en 2021, survenues en cours de chantier, n'ont pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis la maison Art Nouveau classée. Elles n'appellent donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Madame l'Échevine, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AULENNE
Secrétaire


B. MORITZ
Vice-Président

c.c.: hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme.1060@stgilles.brussels ; lmenea@stgilles.brussels